

## **TOURISME**

## Plages du Bourget-du-Lac et des Mottets (Viviers-du-Lac) - Tarifs applicables à compter du 1er juin 2022

CONSIDER OF COMMENDATE

SERVICE OF COMMENDATE



https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseils-communautaires-2023/conseil-communautaire-du-24-janvier-2023/deliberations-1-2/plages-du-bourget-du-lac-et-des-mottets-viviers-du-lac-tarifs-applicables-a-compter-du-1er-juin-2022-7056?



GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGL OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.